



FICHE D'INSCRIPTION TENNIS CLUB VALVERT - ÉCOLE DE TENNIS - SAISON 2023-2024 -

ENFANT: né après le 01/01/2006

Nom:		
Prénom:		
Sexe:	Féminin:	Masculin:
Date de naissance:		
Adresse:		
E-mail famille:	E-mail 1:	E-mail 2:
Établissement scolaire:		
Téléphone portable:		
Téléphone portable:	Père:	Mère:

REPRÉSENTANT LÉGAL:

Nom:	E-mail:
Prénom:	Téléphone fixe:

ESSAI:

INSCRIPTION:

TARIFS ÉCOLE DE TENNIS			x
Cotisation + licence:	110 euros	Accès aux courts sans enseignement	
Baby Tennis:	165 euros	Accès aux courts - licence comprise - avec 1h d'enseignement par semaine pour les enfants nés en 2018 ou après	
Club Junior:	215 euros	Accès aux courts - licence comprise - avec 1h d'enseignement par semaine pour les enfants nés entre 2011 et 2017	
3 formules proposées:	245 euros	Accès aux courts - licence comprise - avec 1h30 d'enseignement par semaine pour les enfants nés entre 2006 et 2017	
	375 euros	Accès aux courts - licence comprise - avec deux fois 1h30 d'enseignement par semaine pour les enfants nés entre 2006 et 2017	
Centre d'entraînement:	-	Sur décision du responsable sportif	
Réduction famille:		Réduction de 10 euros par adhérent à partir du 2 ^{ème}	

Mercredis libérés: 20 euros par séance: activité tennistique et athlétique de 9h à 12h uniquement les mercredis libérés

RAPPELS:

- ♣ **La cotisation** permet de jouer sur les courts extérieurs et intérieurs du Tennis Club Valvert sous condition de réservation via Adoc - logiciel officiel de réservation.
- ♣ **La licence sportive** permet de participer aux activités organisées par la Fédération Française de Tennis, notamment les compétitions du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024. Le licencié est couvert par l'assurance obligatoire de la Fédération pour les dommages qu'il cause ou qu'un autre participant lui cause lors de ces activités.
- ♣ L'accès à la halle se fait grâce à un **badge** d'un montant de **15 euros** qui vous sera remboursé à sa restitution. Cependant, chaque badge est à réinitialiser à chaque début de saison.

DIFFUSION IDENTITÉ, IMAGE ET AUTORISATION PARENTALE:

Je soussigné _____ agissant en qualité de représentant légal de _____
_____ reconnais que l'adhésion au Tennis Club Valvert entraîne l'acceptation du règlement intérieur et des règlements de la FTT.

En qualité de responsable de l'enfant:

- ♣ j'atteste que mon enfant est en possession d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du tennis - en compétition - datant de moins de 3 ans ou avoir rempli le questionnaire "QS-sport" en ayant répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
- ♣ je certifie les informations ci-dessus sincères et véritables et note que l'inscription n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure.
- ♣ j'autorise le Tennis Club Valvert, pour sa communication interne et/ou externe à diffuser son image, sur tout type de support.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal:

L'accès aux courts et à l'entraînement ne sera possible qu'après le retour de votre fiche d'inscription et le paiement de votre adhésion. Vous avez toujours la possibilité de fractionner votre règlement.

MODE DE RÈGLEMENT:

Carte bancaire par compte Ten'Up avec option 2 à 4 fois sans frais	
Chèques avec possibilité de 3 règlements aux 15/09 - 15/10 - 15/11	
Espèces	
Coupons sport ou chèques ANCV	
Chèques sport-culture département de la Vienne	
Participations CE	

"Je soutiens mon club "

Cadre réservé au TCVV:

C'est un DON que vous faites au Tennis Club Valvert pour renforcer ses ressources financières. Votre participation sera affectée vers le projet immobilier de votre club. - DON DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS À HAUTEUR DE 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises-	Enregistré dans	
	ADOC	
	Date du dernier CM	
	1 ^{ère} inscription	
	Réduction famille	
	Soldé	